

«Vers un coup d'État constitutionnel»

Le D^r Denis Mukwege ne sera pas candidat à la présidence de la RDC. Mais il met en garde : la Constitution doit être respectée.

● **Interview : Philippe LERUTH**

«**C**haque Congolais peut être un réformateur du Congo. Mais tout Congolais ne doit pas être président du Congo !» : en visite éclair, hier, en Belgique, pour l'enregistrement d'une émission « Libre Échange » annoncée au début juin sur la Troisième, le D^r Denis Mukwege a été très clair : il ne sera pas candidat à la présidence de la République Démocratique du Congo.

La récente attaque virulente du ministre de l'Information, Lambert Mende, montre peut-être qu'on ne l'exclut pas au plus haut niveau de l'État ?

Cette crainte existe peut-être, mais quand on réclame la Justice, cela dérange certaines personnes.

La jurisprudence internationale doit inciter des responsables qui ont laissé leurs troupes commettre des atrocités, au Kivu et ailleurs, à se poser des questions...

Mais réclamer la Justice, c'est débouler dans le champ politique...

C'est une démarche citoyenne : la Justice est une des conditions pour construire une société. Il faut des lois, des règles. Et que chacun les respecte.

Et en RDC se pose la question du respect de la Constitution, qui proscrit un troisième mandat du président Kabila...

Cette Constitution a été approuvée par le peuple par référendum : il n'y a aucune raison de ne pas la respecter. Si ce n'est que ceux qui devraient faire leur travail ne le font pas. Tenir un registre électoral, cela revient à dresser l'état-civil, et laisser un pays comme le Congo sans état-civil pendant cinq ans, c'est catastrophique. Les problèmes qui se posent au Congo pour la tenue des élections sont techniques. Mais on essaie de les utiliser pour susciter une crise constitutionnelle. Et réaliser un coup d'État constitutionnel, qui nous ferait

reculer de plusieurs dizaines d'années

La Belgique et l'Europe doivent mettre la pression pour faire respecter la Constitution ?

Dans le monde d'aujourd'hui, il est illusoire de croire, avec la globalisation, qu'une situation qui se dégrade au Congo sera sans répercussion grave en Europe. La région des Grands Lacs est en ébullition : il faut agir pour que cette crise n'ait plus les conséquences dramatiques du passé.

Au Kivu, justement, la situation ne se stabilise-t-elle pas ?

La violence est moindre qu'en 2004, mais la paix ne règne toujours pas dans l'est du Congo : il y a toujours des morts à Beni, à Lubero, à Rutshuru. Et puis aucune mesure n'a été prise pour toutes les personnes traumatisées, qui en ont ensuite traumatisé d'autres. Il y a les femmes violées, mais aussi les enfants obligés de commettre des actes de barbarie, qu'on n'a absolument pas aidés. Il n'y aura de solution que si les personnes qui ont subi un lavage de cerveau sont elles aussi prises en charge. ■

«Un registre en quatre à six mois»

Hasard du calendrier, la commission des Relations extérieures de la Chambre examinera ce mardi deux propositions de résolutions sur les élections présidentielles en RDC, l'une d'Els Van Hoof et Sarah Claerhout (CD&V), l'autre de Peter Luyckx (N-VA). Les élus PS Stéphane Grusnière, Gwenaëlle Grovonijs, et Philippe Blanchart ont déposé des

propositions d'amendements de «réaliser la contribution belge au financement des élections congolaises via des tranches».

Revenu de RDC, où, avec Gwenaëlle Grovonijs, il a rencontré les présidents des deux assemblées, le ministre de l'Intérieur, et le président de la Commission électorale nationale indépendante

(Céni), Stéphane Grusnière a entendu «les interlocuteurs congolais se plaindre du manque de soutien à la reconstitution d'un fichier électoral. Nous les prenons donc au mot, et suggérons que la première tranche couvre la réalisation de ce fichier. Réalisable en quatre à six mois, et non en seize, comme nous l'a dit le président de la Ceni». **Phi. le.**